Jean-Luc Mélenchon sera fixé lundi sur son avenir

03/05/2012 à 8h11

L’ex-candidat du Front de gauche voit s’éloigner la perspective de se présenter à Paris, alors que des discussions ont débuté avec le PS.

Lundi, Jean-Luc Mélenchon sera fixé sur son sort. Au lendemain du second tour, la direction politique du Front de gauche, réunie en coordination, décidera d’une possible candidature à l’Assemblée de l’ex-candidat de la gauche radicale. La perspective qu’il se présente dans la 6e circonscription de Paris, face à Cécile Duflot, s’éloigne. […]

Par ailleurs, la députée Martine Billard, coprésidente du Parti de gauche fondé par Jean-Luc Mélenchon, a envoyé mardi un courrier à Martine Aubry pour la **mise en place d’un «bouclier antidroites»** dans la centaine de circonscriptions où le FN est susceptible de se maintenir au second tour des législatives. Dans cette lettre, **le PG propose à Martine Aubry d’anticiper sur la dose de proportionnelle – 100 députés –** que le candidat PS François Hollande veut introduire aux législatives de 2017. «Nous proposons au PS de faire en sorte que nos 4 millions d’électeurs à la présidentielle soient représentés à l’Assemblée par le biais de quelques candidatures uniques à gauche, dans les circonscriptions où le FN menace», explique Éric Coquerel, du PG. Un accord qui ne dit pas son nom. S’il est noué, il permettra difficilement à Mélenchon de se présenter à Paris contre la responsable d’un

parti allié au PS. […]

Le Figaro